



KPMG AUDIT IS
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France

Deloitte & Associés

185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

Gascogne

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte du 13 juin 2014, résolution n°8
Gascogne
Société Anonyme
650, avenue Pierre Benoit - 40990 Saint-Paul-lès-Dax
Ce rapport contient 2 pages
Référence : EJ-142-15



KPMG AUDIT IS
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France

Deloitte & Associés

185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

Gascogne
Société Anonyme

Siège social : 650, avenue Pierre Benoit - 40990 Saint-Paul-lès-Dax
Capital social : €9.969.815

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte du 13 juin 2014, résolution n°8

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.225-204 du Code de commerce en cas de réduction du capital, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer pour une durée de six mois, tous pouvoirs pour réaliser cette opération.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières. Nos travaux ont consisté notamment à vérifier que la réduction du capital envisagée ne ramène pas le montant du capital à des chiffres inférieurs au minimum légal et qu'elle ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de cette opération qui, sous réserve de l'adoption des 6^{ème} et 7^{ème} résolutions, réduira le capital de votre société de €19.513.835 à €9.756.917,50.

Les commissaires aux comptes

Mérignac, le 21 mai 2014

KPMG Audit IS

Eric Junières
Associé

Bordeaux, le 21 mai 2014

Deloitte & Associés

Emmanuel Gadret
Associé